

30 avril 2024

## Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 30 avril 2024



*Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 30 avril 2024 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.*

### Enseignement

L'association **Soutien autisme « Les lucioles »**, qui gère l'Institut spécialisé autisme (ISA), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **9 698 614 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au projet d'aménagement d'une unité d'enseignement en maternelle pour les enfants porteurs d'un trouble autistique, lauréat du budget participatif 2024.

L'**Université de la Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention de **2 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation aux actions 2024 du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entreprenariat (Pépité NC). Cette opération vise à valoriser l'esprit d'entreprendre auprès des étudiants calédoniens.

### Culture et sport

L'association **Cinéma d'ici et d'ailleurs**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 576 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour 2024.

L'association **Droit au vélo Nouvelle-Calédonie**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **400 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation au

Festival du film sur le vélo. Cet évènement se déroulera en mai 2024 à l'occasion de la démarche nationale de promotion du vélo et des mobilités douces « Mai à vélo ».

**L'association Expression culturelles**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **5 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation du Festival des francopholies les 20 et 21 septembre 2024.

**L'association sportive olympique de Nouméa** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la prise en charge des frais de transport et d'hébergement du Papeete rugby club en mai 2024 durant sept jours. Cette prise en charge s'explique par l'organisation d'un match gala de la section rugby de l'olympique de Nouméa contre l'équipe tahitienne au stade municipal Philémo Simutoga.

## Festivités et Patrimoine

**L'association Boulouparis évènements** reçoit une subvention de **1 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'organisation de la Fête du cerf et de la crevette 2024, qui se déroulera les 4 et 5 mai prochain.

**L'association Marguerite : sauvegarde du patrimoine**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **5 822 674 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la restauration des soubassements de la maison du Commandant du fort de Teremba, classée au titre des monuments historiques.

## Santé

**L'association Club Soroptimist international de Nouméa**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **2 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la réalisation du projet « Des couleurs pour soulager les maux », lauréat du budget participatif 2024. Il vise à financer la réalisation de dix fresques murales peintes par des artistes calédoniens dans des lieux fréquentés par les patients en cure de chimiothérapie à la clinique Kuindo Magnin.

**L'association Comité de Nouvelle-Calédonie Ligue contre le cancer** reçoit une subvention de **500 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation aux « Journées de lutte contre le cancer, patients et acteurs d'outre-mer », prévues sur trois jours, du 2 au 4 mai 2024 à la Communauté du Pacifique (CPS). Ce forum, ouvert au public, regroupera des professionnels médicaux, des patients et des accompagnants venant des outre-mer.

## Développement rural

**L'association Unité néo-calédonienne de sélection de races équinnes et asines (Upra équine)** reçoit une subvention de **500 000 francs CFP** dans le cadre de l'organisation de son 25<sup>ème</sup> anniversaire.

**L'association Unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races animales bovines (Upra bovine)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **7 000 000 de francs CFP**. Cette aide constitue une participation à son fonctionnement pour 2024.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74

